



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 18 octobre 2018

## OBJET

---

### CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

**J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : Jeudi 25 octobre 2018 à 18H00  
Salle des fêtes - LA CELLE SAINT AVANT**

## ORDRE DU JOUR

---

- Approbation du procès-verbal du 20 septembre 2018,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2019-2025,
- Convention avec le syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique,
- Groupement de commandes pour la voirie,
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement,
- Modification des statuts du syndicat mixte de la Gendarmerie de Cormery,
- Attributions de compensation définitives 2018,
- Décisions modificatives,
- Nouveaux bâtiments à usage professionnel - Assujettissement à la TVA,
- Service commun RGPD - Tarif complémentaire,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Gérard Héhault

- PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.

Communauté de Communes  
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté  
37600 Loches  
Tél. : 02 47 91 19 20  
accueil@lochessudtouraine.com

[www.lochessudtouraine.com](http://www.lochessudtouraine.com)